

› Fête de la Musique

La vieille au soir, « Letz' Dur » avait mis une belle ambiance au bal. Presque 400 jeunes furent au rendez-vous. Le lendemain, les fêtards n'ont pas croisé leurs aînés à la messe en plein air. Trop tôt. Mais une bonne partie du village s'était retrouvé pour cette nouvelle fête champêtre organisée par La Perce-Oreille d'Arçon. Apéro, grillades et frites défilèrent comme à l'accoutumée sur les airs modernes de la Musique d'Anelot en Montagne. Roger Rougeot au micro, avec sa voix reconnaissable entre toutes, nous a permis de découvrir les différentes animations de l'après-midi, des filles de Dance Attitude à la fabrication de sangles à Mont d'Or en passant par la compagnie de l'orgue de barbarie. Avec sa gouaille, il y met toujours du cœur tout comme les musiciens qui organisent cette journée. Du sanglier, nous sommes passés aux ânes avec le dorénavant habituel tiercé, où cabrioles ne riment pas avec podium puisque ce sont les petits enfants sages sur leur monture qui ont gagné, contrairement aux grands dadets qui ont fini sur les fesses pour le plus grand plaisir du public. La fin d'après-midi se révélait assez fraîche et c'est une population clairesemée qui vint terminer la soirée et apprécier une dernière fois une grillade bercée par le rock prometteur des « Black Beer » et la douce voix de Marine. L'école et l'été sont déjà repartis. La saison des fêtes de village aussi. La Musique vous dit à l'année prochaine.

Julien Piralla



Forum des associations

Samedi 12 septembre, sur une initiative de la commission « vie associative et culturelle » de la commune, s'est tenu le premier Forum des associations à la salle des fêtes. De 10 h 30 à 16 h, les membres des différentes associations du village ont donné de leur temps et de leur énergie pour présenter au public leurs activités, à l'aide de panneaux d'affichage très fournis, de photos, de prospectus et d'affiches. Les jeunes demoiselles de « Dance Attitude » ont agrémenté l'après-midi avec des danses sur scène ; Patricia Girardet, de l'association « Sagarmatha » a effectué une démonstration de Qi Gong et les animatrices du périscolaire ont animé des ateliers pour les enfants. Des succulentes pâtisseries offertes par les associations étaient proposées gratuitement à la buvette. La commune tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour que cette journée soit un succès, mais regrette que la population ne se soit pas sentie concernée par cet événement.

› Les bons résultats du centre équestre

Le Centre équestre « Au Cheval d'Arçon » était présent, comme chaque année, aux Championnats de France des Clubs qui se sont déroulés au mois de Juillet à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher. Fred Delacroix, le moniteur, peut être fier des bons résultats de ses cavalières puisque en Hunter, Elisa Saillard termine cinquième et Morgane Hayotte, sixième. Sont classées dans le premier quart : Margaux Aymé en CSO (12^e/144), Maëlle Jacques en CSO (15^e/112) et Justine Bezar en Hunter (16^e/72). Sont classées dans le deuxième quart en Hunter : Cassandra Locatelli (15^e/45), Ea Faivre-Rampant (16^e/46) et Axelle Marquet (20^e/73). Au mois d'août, toujours à Lamotte-Beuvron, au meeting des propriétaires, Julie Raguin, ancienne cavalière du club termine quatrième en hunter et Estelle Girardet, huitième. Quant à Etienne Saillard il termine dixième en CSO sur environ 45 partants.



› Etat-civil

Mariage

- Jérôme Henriot et Emilie Clerc, le 1^{er} août 2015.
- Jean-François Petit et Delphine Chevènement, le 1^{er} août 2015.
- Etienne Rietmann et Tatiana Servaz, le 29 août 2015.
- Sylvain Droz-Bartholet et Marie Balossi, le 19 septembre 2015.

Naissances

- Manon, née le 22 juin, fille de Raphaël et Magalie Guinchard.
- Ninon, née le 10 septembre, fille de Benoit Piralla et d'Aurore Bonnot.
- Louise, née le 15 septembre, fille de Benoit Gagelin et de Candy Droz-Bartholet.
- Victor, né le 22 septembre, fils de Joël et Anne-Cécile Henriot.

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

n°31

Octobre
Novembre
Décembre
2015

› Le mot du maire

Chers concitoyens,

Voici quelques informations sur notre projet éolien.

Le 22 décembre 2012, la précédente mandature a approuvé la création d'une zone de développement de l'éolien sur notre commune.

Le nouveau conseil municipal a délibéré le 20 novembre 2014 à l'unanimité pour confier la poursuite des études de faisabilité au groupe « Futures Energies, filiale d'ENGIE », sur le lieu-dit « Les Renardières », direction de Bugny, derrière le hameau de la mare.

L'installation de quatre ou cinq pylônes pourrait être envisagée sur le site.

Un comité de pilotage a été créé au sein du conseil municipal, il est représenté par le maire, deux adjoints et quatre conseillers.

Une réunion d'information auprès de la population aura lieu avant la fin de cette année.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise de vos activités, et à nos enfants une excellente rentrée scolaire, surtout pour les élèves de Jean-François qui vont découvrir leur salle de classe complètement rénovée.

Alain Girardet



Proverbe du trimestre
« Nul pierre ne peut être polie sans friction, nul homme ne peut parfaire son expérience sans épreuve »

› « Chez Les Petits Pois »

Depuis cet été, un nouveau commerce s'est ouvert dans notre commune.

Anne-Sophie et Arnaud Bourgeois proposent dans leur magasin bio « Chez Les Petits Pois », à La Mare d'Arçon, une vente à la ferme de leurs légumes de saison (salade, pomme-de-terre, oignon, ail, courgette...) mais également sirop, confiture, bière et œufs.

Et très prochainement, Arnaud commercialisera son absinthe artisanale bio qu'il élabore avec passion dans son atelier à partir de leurs plantes aromatiques.



Le magasin est ouvert le jeudi, de 17 h à 19 h 30 et le samedi, de 9 h 30 à 12 h 30.

Tél. 06 69 72 59 47

www.distillerie-bourgeois.fr
www.chezlespetitspois.fr



› Pizza à emporter

Le camion pizza à emporter « Route 25 » vous attend chaque mercredi, place du Bicentenaire de la Révolution et vous propose une large gamme de pizzas. Les commandes peuvent s'effectuer au 06 23 14 24 93.



› Dates à retenir

- Tous les derniers samedis de chaque mois de 9 h à 11 h, au local communal : Collecte de papier au bénéfice de l'école.
- Mardi 6 octobre, à 10 h : Reprise de la gymnastique du Club de l'amitié.
- Mercredi 7 octobre, à 14 h : Reprise du tarot, scrabble et belote du Club de l'amitié.
- Samedi 10 octobre, à 20 h, à la salle des fêtes : Couscous de l'APA
- Samedi 24 et dimanche 25 octobre : stade de biathlon : Subaru Biathlon Summer Tour
- Samedi 7 novembre, à 12 h, à la salle des fêtes : Repas des anciens offert par la commune. Inscriptions avec le 30 octobre au secrétariat de mairie.
- Mercredi 11 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts.
- Samedi 5 décembre : Téléthon à Gilley organisé par La Chau et Bugny.
- Samedi 12 décembre, à la salle des fêtes : Marché de Noël
- Vendredi 18 et samedi 19 décembre : Spectacle de Noël de l'école.

› Marius Drezet fêté pour ses 90 ans

C'est avec un immense plaisir que Marius Drezet a accueilli le maire et les membres de la municipalité venus lui fêter son 90e anniversaire. C'est autour d'un beau gâteau et d'une coupe que l'assemblée a honoré et fêté ce sympathique nonagénaire. C'est à Arc-sous-Cicon, le 12 août 1925, que Marius Drezet est né au sein d'une famille nombreuse. Après avoir commencé sa vie professionnelle à la scierie menuiserie Mischler, entreprise basée à Arçon, il s'installe au village avec Lucienne Henriet qu'il épouse le 26 décembre 1953. Après avoir travaillé quelques années chez Dubied à Pontarlier, il rentre à la CIT Alcatel en 1967, entreprise qu'il quitte en 1982 pour partir en préretraite. Très attentionné pour son épouse, Marius est bien entouré par sa famille, son fils Auguste, sa belle-fille, ses deux petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants.



› Séraphin Henriet fêté pour ses 90 ans

Une délégation de la municipalité a tenu à rendre visite à Séraphin Henriet, pour lui fêter son 90e anniversaire. Moment particulièrement apprécié pour ce nonagénaire natif de la Mare d'Arçon. Lui qui a exercé le métier d'agriculteur et s'est marié le 24 octobre 1953 à Arçon avec Colette Guinchard. Père de six enfants, grand père de dix-sept petits-enfants, et arrière-grand-père de trente petits-enfants, une grande famille qui l'entoure au quotidien et veille sur lui avec beaucoup d'affection. Homme simple et passionné de nature, Séraphin, qui a travaillé la terre pendant de longues années, est toujours actif, il adore se promener régulièrement dans les bois et marcher. Toutes nos félicitations.



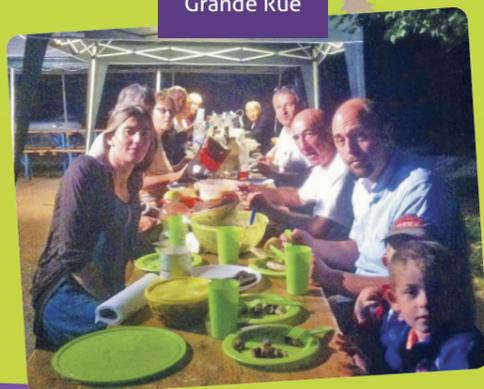
› Les traditionnelles fêtes de quartier



Général Marguet



Padelot



Grande Rue

Mont Girod



› « Je la vise et je la manque »

Soleil, convivialité étaient de la partie le 14 juillet pour le traditionnel tournoi de pétanque qui a réuni 22 équipes réparties en 4 poules. Le challenge achevé, les gagnants du tour principal sont « Les Levier » contre « Les Montrieux » et les vainqueurs de la consolante sont « La Garde » contre « Les Poulidor » (Jean-Louis Piralla et Jérémy Gagelin). Bravo à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs du Club de Tennis. Et la journée s'est terminée par le repas barbecue.



› Le village en fête à l'assomption

Une journée marquée par des animations, des nuages, le traditionnel méchoui et le fameux tapis rouge. Ce rendez-vous concocté par les bénévoles du club de foot l'AS Arçon a débuté par la messe célébrée par le père Jean-Marie Cheney sous chapiteau, cette cérémonie religieuse était suivie de l'apéritif et du méchoui. Au programme de l'après-midi : animations, danses, structure gonflable pour les petits, jeux en équipes. Un grand merci à tous ces bénévoles qui bravent depuis des années les aléas de la météo, en espérant que l'année prochaine la canicule sera au rendez-vous.



› Résultats du Concours de chevaux comtois

Nous tenions à souligner les bons résultats obtenus lors du concours de chevaux comtois de la section Arçon-Pontarlier qui s'est déroulé vendredi 21 août sur le Grand Cours de Pontarlier.



- **Un an impaire** : 3. Etoile de l'Aigle, du Gaec Lonchamp.
- **Deux ans paire** : 2. Douchka du Recours de Jean-Michel Pujol.
- **Quatre ans suitées** : 3. Bianca d'Adrien Roland.
- **Cinq ans suitées** : 1. Albine d'Etalans, de Jérôme Henriet.
- **Six et sept ans suitées** : 1. Veronne, du Gaec Lonchamp.
- **Non suitées** : 1. Veronne des Charmiers de Jérôme Henriet.

› Sortie du Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié envisage une sortie à Pesmes le jeudi 26 novembre 2015. Au programme : « Festi'Noël » aux forges de Pesmes avec ses chalets de Noël et son spectacle, suivi d'un repas gastronomique dansant aux Jardins Gourmands de Pesmes. (Renseignements et inscriptions à suivre).

› Insolite : Jean-François rend nous le trésor !

Dans la série des travaux, la classe de CM1-CM2 a totalement été rénovée.



Lors de l'enlèvement du parquet, les ouvriers ont découvert un impressionnant trou. Une cachette idéale pour un trésor qui aurait permis le financement des travaux, malheureusement cela en a augmenté le coût. Les artisans plus que motivés (Futura-Elec, Platerie-peinture Grillet, Chape et carrelage Alph Imamovic) ont livré, dans les délais, une salle de classe opérationnelle pour cette rentrée 2015-2016.



› La Cailleuse doit-elle changer de nom ?

Le club « Arçon-VTT » a organisé, dimanche 13 septembre, sa traditionnelle randonnée VTT et pédestre. Mais qu'elle ait lieu au mois de mai ou au mois de septembre, la météo n'est jamais clémente avec cette manifestation. Pourtant l'organisation était, comme d'habitude au top, avec un accueil toujours aussi chaleureux au moment des inscriptions, des parcours bien balisés et des ravitaillements bien achalandés avec fruits secs, excellent comté, boissons, pain d'épice. Deux parcours VTT étaient proposés (15 et 30 km) et un parcours pédestre de 12 km. A l'arrivée, tous les randonneurs se retrouvaient à la salle des fêtes pour y déguster les « Pâtes au chalet » concoctées par Olivier Lonchamp. Un grand merci à tous ces bénévoles qui s'investissent pour faire d'Arçon une commune dynamique, dommage que les habitants ne soient pas plus coopératifs.

